

TARIFS DE L'ANNEE 2019 – 2020

- ✓ **Frais de scolarité mensuels à multiplier par 10 mois pour une année.**

	REGIME	TOTAL Scolarité Mensuel (1+2)	1	2	
			Contribution familiale	Frais ½ demi- pension 2 j/semaine	Frais demi-pension 4 j/semaine
MATERNELLE T.PS (très petite section)	Externat	100,00 €	100 €	-	-
	½ demi-pension	131,50 €	100 €	31,50 €	-
	Demi-pension	163,00 €	100 €	-	63 €
MATERNELLE	Externat	70,00 €	70 €	-	-
	½ demi-pension	101,50 €	70 €	31,50 €	-
	Demi-pension	133,00 €	70 €	-	63 €
PRIMAIRE	Externat	70,00 €	70 €	-	-
	½ demi-pension	108,50 €	70 €	38,50 €	-
	Demi-pension	147,00 €	70 €	-	77 €
COLLEGE	Externat	78,50 €	78,50 €	-	-
	½ demi-pension	121,50 €	78,50 €	43 €	-
	Demi-pension	164,50 €	78,50 €	-	86 €

En plus du **1^{er} mois de scolarité**, nous vous demandons de verser dès l'inscription :

- ✓ **Une avance sur cotisation annuelle** (détail page 3)
1 enfant : avance de 60 € ; 2 enfants : avance de 86 € ; 3 enfants : avance de 118 €
- ✓ Des **frais administratifs**
A l'inscription par enfant : 35 €
A la réinscription par enfant : 20 € chaque année

Tout mois commencé est dû, en cas de départ en cours d'année.

A partir du 3^e enfant scolarisé dans notre établissement, exonération de 50 % de la contribution familiale

Il n'y a pas de demi-pension le mercredi.

Notre établissement est habilité à recevoir des BOURSIERS.

En tant qu'association, notre établissement est habilité à recevoir vos dons (déduction fiscale accordée par les impôts). Ces dons pourraient nous permettre d'améliorer les structures de notre petit établissement (embellissement des classes – mobilier à remplacer...), les dépenses concernant l'immobilier n'étant prises en charge par aucune collectivité (mairies, Conseil départemental, Etat...).
Merci de votre générosité.